

# Prise de mesures visant à protéger la rivière Niagara

Dossier de la rédaction de H2o  
May 2014

Un accord conclu entre l'Ontario et le Canada permettra de mener à terme l'assainissement

L'accord provisoire conclu entre l'Ontario et le Canada au sujet des Grands Lacs permettra de faire progresser le processus visant à rayer la rivière Niagara de la liste des régions naturelles vulnérables polluées.

En vertu de cet accord de cinq ans, l'Ontario et le Canada s'engagent à assainir et à protéger la rivière Niagara : en empêchant les produits polluants provenant de sites industriels et municipaux de se déverser dans la rivière ; en réduisant la pollution d'origine urbaine et rurale, et notamment la quantité des nutriments ; en poussant plus avant la stratégie de gestion à long terme des sédiments contaminés concernant le secteur est de Lyons Creek ; en prenant d'importantes mesures, comme la création de zones humides, destinées à renforcer la faune ichthyologique et terrestre ; en consultant la collectivité sur l'état de l'environnement et au sujet des projets de revitalisation écologique et de suivi à long terme. L'accord prévu permettra également de poursuivre l'assainissement à proximité de Cornwall et dans la baie de Quinte.

Depuis 2002, l'Ontario a injecté plus de 1,5 million de dollars canadiens dans la mise en œuvre du Plan d'assainissement de la rivière Niagara et plus globalement, depuis 2007, l'État a investi plus de 660 millions de dollars dans la modernisation des infrastructures de traitement des eaux usées et des eaux pluviales du bassin des Grands Lacs. Un Fonds d'action communautaire pour la protection des Grands Lacs permet aussi aux associations communautaires désireuses de protéger les Grands Lacs d'obtenir des bourses d'un montant pouvant atteindre 25 000 dollars.

"L'Accord Canada-Ontario met l'accent sur l'assainissement des zones de la rivière Niagara et situées à proximité de Cornwall qui sont polluées de longue date, ainsi que sur la réduction des déversements de produits polluants dans la baie de Quinte. La province souhaite voir disparaître les causes pour lesquelles ces zones figurent sur la liste des régions naturelles vulnérables polluées des Grands Lacs", a déclaré Jim Bradley, ministre de l'Environnement.

Ontario Environnement - 24-04-2014